



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
HARMONYSCENT SA, en liquidation, Genève
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 03.04.2017
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **22.05.2017**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
HARMONYSCENT SA, 24, route des Acacias,
1227 LES ACACIAS
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.

Etude de Me Thierry Bagnoud
1204 Genève

03460465



Dienstag - Mardi - Martedì, 18.04.2017, No 74, Jahrgang - année - anno: 135

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)